



Communiqué de presse

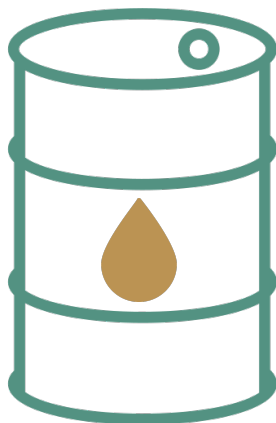
CYCLEVIA, L'ÉCO-ORGANISME DE LA FILIÈRE DES HUILES ET DES LUBRIFIANTS USAGÉS : UN ENGAGEMENT FORT POUR LES DROM COM

Rueil-Malmaison, le 22 mai 2023

CYCLEVIA est devenu le 23 mars 2022 l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants usagés. Cette nouvelle organisation a pour vocation d'endosser la responsabilité des producteurs en matière de collecte et de traitement des huiles usagées. Son ambition est de porter cette filière à un haut niveau de performance tout en réduisant son impact sur l'environnement.

Avec l'entrée en fonction de la REP, un nouveau dispositif de soutien spécifique aux collecteurs-regroupeurs des Départements, Régions et Collectivités d'Outre-mer remplace celui initialement mis en place par l'ADEME fin 2012, garantissant toujours la gratuité des collectes.

Du 5 au 8 juin 2023, André ZAFFIRO et Brice FABRE, respectivement Directeur général et Responsable des activités ultramarines de CYCLEVIA, se rendront pour la première fois à Saint-Martin pour rencontrer les acteurs locaux de la filière, privés et publics. Le septième déplacement de l'éco-organisme dans les DROM COM en un peu plus d'un an, après La Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, la Martinique et en mars dernier la Guyane.



Au total, ce sont 4941 tonnes d'huiles usagées qui ont été collectées en 2022 dans les DROM COM.

Dont 4790t exportées en métropole pour y être traitées.

- 🔴 **La Réunion** 1862t 🔴 **Guadeloupe** 1344t
- 🔴 **Martinique** 1054t 🔴 **Guyane** 473t
- 🔴 **Mayotte** 122t 🔴 **Saint-Martin** 60t
- 🔴 **Saint-Pierre-et-Miquelon** 26t

Pour assurer la transition et la continuité des flux, pour éviter aussi les risques de rejet d'huiles usagées dans la nature, CYCLEVIA prend la mesure de l'enjeu et s'engage pour favoriser la continuité des opérations avec l'organisation actuelle.

Voici quelques mesures importantes, déjà mises en œuvre ou en cours d'exécution :

- Depuis le 1^{er} décembre 2022, l'éco-organisme a intégré dans son effectif un Responsable des activités ultramarines, dédié à ces territoires et en lien direct avec les acteurs locaux pour suivre et gérer le fonctionnement de la filière.
- La rétroactivité de la prise en charge des coûts à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Un barème 2023 individualisé par territoire, construit sur la base des propositions des opérateurs en lien avec leur coût réel de collecte et d'expédition.
- Des outils de communication spécifiques et adaptés aux besoins de chaque territoire.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les collectivités locales des DROM COM peuvent conventionner avec CYCLEVIA dans les mêmes conditions que celles de métropole. Pour favoriser leurs actions, CYCLEVIA permet aux collectivités de bénéficier du ramassage gratuit de leurs huiles. L'éco-organisme soutient également la gestion de leurs points d'apport volontaire et participe à leur communication en leur apportant des outils clés en main qui encouragent les prises de conscience et les bonnes pratiques.

D'autre part, CYCLEVIA élabore et met en œuvre un plan spécifique de prévention et de gestion des déchets dans les collectivités ayant pour objectif d'améliorer les performances de collecte et de traitement des déchets dans ces territoires afin qu'elles soient identiques à celles atteintes, en moyenne, sur le territoire métropolitain dans les trois ans qui suivront la mise en œuvre du plan.

Enfin, CYCLEVIA travaille à développer des solutions locales de pré-traitement ou de traitement dans l'objectif de respecter également sur ces territoires le principe de subsidiarité et d'éviter des transports longs et coûteux.

« CYCLEVIA porte une attention toute particulière aux DROM COM. Nous veillons à accompagner la collecte des huiles usagées jusqu'au dernier litre et à favoriser les conditions d'évacuation. Dans un deuxième temps, nous étudions et développons des solutions de traitement ou de pré-traitement sur place afin de diminuer la dépendance aux conditions de fret. » explique André ZAFFIRO, Directeur général de CYCLEVIA.

À propos de CYCLEVIA.

CYCLEVIA est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants usagés. Créé en octobre 2021 par le Centre Professionnel des Lubrifiants (CPL), CYCLEVIA est une société privée à but non lucratif issue de l'association de pétroliers membres de l'UFIP, d'industriels du graissage membres de la CSNIL et de sociétés non affiliées membres du CPL. Elle regroupe 22 entreprises qui représentent près de 80% du marché des lubrifiants français. Ses revenus sont exclusivement assurés par les metteurs en marché sous la forme d'une éco-contribution.

cyclevia.com

Contact presse : Agence SHADOW Communication

Aurélie Vinzent

06 58 66 80 49

aurelievinzent@shadowcommunication.fr

Karima Doukali

07 77 36 64 10

karimadoukkali@shadowcommunication.fr